

Terre-Neuve et le Labrador

Le territoire

Située dans le secteur nord-est de l'Amérique du Nord et tournée vers l'Atlantique nord, la province de Terre-Neuve est la région la plus orientale du Canada. S'étendant entre les 46e et 61e parallèles, elle se compose de deux entités géographiques distinctes : l'île de Terre-Neuve et le Labrador.

L'île de Terre-Neuve, qui constitue la partie sud-est de la province, forme un grand triangle d'une superficie de quelque 112 000 km², alors que la surface totale de la province est de 405 720 km². Située à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, elle se trouve à peu près à mi-chemin entre le centre de l'Amérique du Nord et les côtes de l'Europe occidentale. Elle est séparée du continent canadien par le détroit de Belle Isle, au nord, et par le détroit de Cabot, plus large, au sud. La partie continentale, le Labrador, est bordée par le nord-est du Québec. Environ deux fois et demi plus grand que l'île, le Labrador est une vaste réserve naturelle vierge où l'aurore boréale éclaire par intermittence le plus grand troupeau de caribous du monde.

Le littoral de Terre-Neuve, qui s'étend sur plus de 17 000 kilomètres, est varié et pittoresque avec ses promontoires escarpés, ses fjords profonds, ses innombrables petites criques et ses îles proches de la côte. L'intérieur du Labrador comme celui de Terre-Neuve a une topographie vallonnée et accidentée, profondément marquée par l'érosion glaciaire et entrecoupée de lacs et de rivières au cours rapide. Une grande partie de l'île ainsi que du sud et du centre du Labrador est couverte d'une épaisse forêt boréale composée d'épinettes noires et de sapins baumiers, auxquels se mêlent des bouleaux, des mélèzes laricins et des peupliers baumiers. Le nord

du Labrador est pour l'essentiel dépourvu de forêts et se distingue par les spectaculaires monts Torngat qui se dressent à pic au-dessus de la mer et culminent à 1 676 mètres.

Les adjectifs qui conviennent le mieux pour décrire le climat de Terre-Neuve sont «modéré» et «maritime». Cette île a des hivers qui sont d'une douceur surprenante si on les compare aux normes canadiennes, bien que les précipitations y soient



abondantes. Le Labrador, en comparaison, a des hivers froids et des étés courts, caractéristiques du moyen-nord canadien.

L'histoire

La région centrale de Terre-Neuve abritait autrefois les Indiens Beothuk, aujourd'hui disparus. Les premiers Européens à venir à Terre-Neuve ont été les Scandinaves, arrivés vers le Xe siècle. (La colonie scandinave à l'Anse Aux Meadows a été le premier emplacement culturel au monde à être reconnu comme Site du patrimoine mondial de l'UNESCO.) D'autres peuples comptent aussi parmi les premiers explorateurs, comme les Basques, les Portugais, les Espagnols, les Britanniques et les Français, qui ont organisé des expéditions de pêche

au XVIe siècle et probablement même avant.

En 1497, le marin italien Giovanni Caboto (Jean Cabot) part explorer la partie nord du secteur occidental de l'Atlantique. Jean Cabot débarque à Terre-Neuve le 24 juin 1497, le jour de la fête de Saint Jean-Baptiste. Il appelle cette nouvelle terre «l'Île Saint-Jean» en l'honneur du saint et il en prend possession au nom d'Henri VII d'Angleterre, son protecteur et employeur.

Les guerres coloniales entre les Anglais et les Français façonnent l'histoire de Terre-Neuve pendant les années 1600 et 1700. La France, déjà bien établie dans l'est du Canada, commence à revendiquer des parties de Terre-Neuve. En 1662, elle établit un fort et une colonie à Placentia, malgré les protestations des marchands et des pêcheurs britanniques. Le Traité d'Utrecht de 1713 met fin à une longue période d'incursions et d'escarmouches, menées par les deux pays, et confirme la souveraineté des Britanniques sur Terre-Neuve et les bancs de pêche.

La population de Terre-Neuve se voit accorder le droit d'élire une assemblée en 1832 et, après bien des débats, l'île est dotée d'un gouvernement responsable en 1855. En 1865, Terre-Neuve remet à plus tard la décision de se joindre ou non au Dominion du Canada. Après la Seconde Guerre mondiale, le futur statut de Terre-Neuve revient une fois de plus à l'ordre du jour. Un référendum public est tenu sur